

# Places disponibles dans les formations 2019 de l'INRS


## Santé et sécurité au travail

Les formations éligibles au développement professionnel continu (DPC) pour les médecins du travail sont signalées dans les tableaux suivants à l'aide du logo ci-contre :



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

### Organisation et management de la prévention

Code	Public	Stage	Session	Durée	Dates	Lieu
<b>BB2230</b> 	Médecins	Anticiper sur les effets du vieillissement en milieu professionnel	1	3 jours	17 au 19/09/2019	Vandœuvre-lès-Nancy
<b>JJ2331</b>	Tous publics	Développer la fonction prévention en entreprise	1	12 jours	30/09/2019 au 04/10/2019 et 21 au 25/10/2019 et 18 au 22/11/2019	Vandœuvre-lès-Nancy

### Démarches, méthodes, outils

Code	Public	Stage	Session	Durée	Dates	Lieu
<b>JA1731</b>	Services de santé au travail	Analyser des situations de travail suite à des atteintes à la santé dues aux risques psychosociaux	1	4 jours	2 au 6/12/2019	Vandœuvre-lès-Nancy

### Secteurs spécifiques

Code	Public	Stage	Session	Durée	Dates	Lieu
<b>JJ2431</b>	Services de santé au travail et préventeurs d'entreprises	Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radioactifs rencontrés en laboratoire de recherche en biologie	1	3 jours	19 au 22/11/2019	Paris



Risques spécifiques						
Code	Public	Stage	Session	Durée	Dates	Lieu
<b>Agents chimiques &amp; biologiques</b>						
<b>B@1501</b> 	Médecins	Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques	1	28 heures	02/09 au 26/11/2019	Formation accompagnée à distance avec une séance de regroupement en présentiel à Paris le 26/11/2019
<b>C@1501</b>	Tous publics	Acquérir les notions de base sur les produits chimiques		4 heures	Autoformation en ligne	En ligne
<b>Bl1530</b> 	Médecins/ infirmier(e)s	Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques	1	2,5 jours	10 au 12/12/2019	Paris
<b>Jl1430</b> 	Services de-santé au travail	Repérer, évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise (hors milieu de soins)	1	3 jours	160 au 19/12/2019	Paris
<b>Agents physiques</b>						
<b>BB0531</b> 	Médecins	Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques	1	3 jours	17 au 19/09/2019	Paris
<b>Troubles musculosquelettiques (TMS)</b>						
<b>BB2130</b> 	Médecins	Passer du diagnostic précoce individuel à l'action de prévention collective des TMS (Saltsa)	1	2 jours	4 au 6/11/2019	Paris
<b>BB2132</b>	Médecins	Accompagner le déploiement du protocole Saltsa au sein de son service de santé au travail	1	2 jours	18 au 20/11/2019	Paris
<b>Facteurs psychosociaux et organisationnels</b>						
<b>Bl1131</b> 	Médecins/ infirmier(e)s	Maîtriser la technique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel	1	2 jours	26 au 27/11/2019	Paris
<b>JA1230</b> 	Tous publics	Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit	1	2 jours	12 au 13/12/2019	Paris

Renseignements et inscriptions	
<p><i>INRS, département Formation</i> 65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris</p> <p><i>secretariat.forp@inrs.fr</i></p>	<p><i>INRS, département Formation</i> Rue du Morvan, CS 60027 54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex</p> <p><i>secretariat.forl@inrs.fr</i></p>
<p>Pour les stages : <b>JJ1430, JJ2431</b> <b>Sylvie Braudel</b> → Tél. : 01 40 44 30 42</p> <p>Pour les stages : <b>BB0531, BB2130, BB2132</b> <b>Aurélia Emmel</b> → Tél. : 01 40 44 31 58</p> <p>Pour les stages : <b>BI1530</b> <b>Christine Hartmann</b> → Tél. : 01 40 44 30 11</p>	<p>Pour les stages : <b>BB2230, JJ2331, JA1731, BI1131, JA1230</b> <b>Valérie Pestelard</b> → Tél. : 03 83 50 20 03</p>
<p>Pour les stages : <b>B@1501, C@1501</b> <b>Rachid Boudjadja</b> → Tél. : 01 40 44 31 82</p> <p><i>secretariat.fad@inrs.fr</i></p>	

# Un stage de l'INRS



## Améliorer sa pratique de la SBEP. Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques

### **PUBLIC**

→ Médecins du travail et infirmiers en santé au travail.

### **PRÉREQUIS**

→ Prérequis demandés pour cette formation : bonnes connaissances du risque chimique (plus d'informations sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

### **OBJECTIF**

→ Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques en service de santé au travail.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Identifier les principes et les méthodes pour mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux produits chimiques.
- Interpréter les résultats de façon pertinente.

### **CONTENU**

- Principes et méthodes de la surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques : objectifs, définitions, intérêts et limites, contexte réglementaire, outils de recherche d'informations, stratégie de mise en œuvre pratique.
- Interprétation des résultats : valeurs biologiques d'interprétation, sources d'erreurs.
- Étude de cas où la surveillance biologique est mise en place, qui pourra porter sur les secteurs du traitement de surface, de l'activité de pressing et de la livraison de carburants.
- Témoignages sur la mise en place de la surveillance biologique en service de santé au travail et table ronde.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

→ Exposés, études de cas concrets, table ronde et échanges de pratiques.

### **VALIDATION**

→ À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

### **DATES ET LIEU**

→ Durée 2,5 jours : du 10 au 12 décembre 2019 à Paris.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

*Programme complet et inscriptions sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) -> taper BI1530  
Christine Hartmann  
INRS, département Formation  
[secretariat.forp@inrs.fr](mailto:secretariat.forp@inrs.fr)*

# Enseignement post-universitaire et formation continue en santé au travail

## Institut de santé au travail Paris-Est

Repérage et prévention des risques psychosociaux  
Prise en charge des situations de souffrance au travail

### PUBLIC

→ Médecins du travail et infirmières en santé au travail.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter aux participants les outils théoriques et pratiques pour aborder la question des risques psychosociaux dans l'entreprise en termes de préventions primaire, secondaire et tertiaire.
- Définir la place, le rôle et la responsabilité de chacun des acteurs (employeur, représentants du personnel, CHSCT ou CSE, service de santé au travail).
- Repérage, prise en charge et suivi d'un salarié en situation de souffrance (approche clinique, réglementaire et médico-juridique).

**Intervenant :** Dr Nicolas Sandret (praticien attaché au Centre hospitalier intercommunal de Créteil – CHIC).

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### → Module 1 (le travail)

- a) Place du travail dans la construction de la santé physique et mentale (écart entre le travail prescrit et le travail réel, notion de reconnaissance, promesse du travail, création du collectif de travail).
- b) Les nouvelles organisations du travail et leurs conséquences éventuelles.

#### → Module 2 (statistiques)

Statistiques nationales (enquête SUMER) sur le vécu du travail (Karasek) et les comportements hostiles (Leymann), liens avec les conditions de travail et conséquences.

#### → Module 3 (répercussions sur la santé)

- a) Pathologies de surcharge, décompensations psychique, comportementale, physique.
- b) Trois étiologies particulières : névrose post-traumatique, *burn-out*, et harcèlement.
- c) Méthodologie de repérage (entretien avec le salarié et pratiques relationnelles délétères).

#### → Module 4 (cadre juridique, les acteurs et leurs outils)

- a) Rôle et responsabilité de l'employeur. Obligation de sécurité et de résultats.
- b) Le document unique. Grille d'analyse avec les indicateurs « Gollac ».
- c) Les indicateurs d'alerte secondaires.
- d) Les salariés, les DS, le CSE dans le secteur privé ou le CHSCT dans la fonction publique.
- e) Les services de santé au travail :
  - Rôle et missions, du médecin du travail, de l'équipe pluridisciplinaire ;
  - La clinique médicale du travail ; le rôle du médecin du travail (art L4624-3) ;



- La fiche d'entreprise (indicateurs du rapport Gollac) ;
- La prise en charge du salarié en souffrance ;
- Les autres acteurs de l'équipe de santé au travail (infirmier, psychologue, assistant(e) social(e), IPRP) ;
- Actions médico-juridiques.

f) Les acteurs hors entreprise.

g) Analyse, à partir d'un entretien filmé d'un salarié en souffrance, des causes (contexte organisationnel) de la dégradation de l'état psychique de celui-ci, par un travail en petits groupes.

#### **MODALITÉS PRATIQUES DE LA FORMATION**

→ Formation proposée : exposé théorique avec des exemples cliniques, interaction avec les participants sur les expériences.

#### **DATES ET LIEU**

→ Durée 2 jours : jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2019.

→ Capacité d'accueil : 15 participants maximum.

→ Lieu : Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC)  
Service de pneumologie et de pathologie professionnelle  
40, avenue de Verdun  
94010 Créteil Cedex.

#### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Mme Milia Belacel  
Tél. : 01.57.02.26.63  
[milia.belacel@chicreteil.fr](mailto:milia.belacel@chicreteil.fr)

## **Université de Bretagne occidentale (UBO)** **Formations courtes en santé au travail 2019**

- Stress et agressivité au travail : comprendre, prévenir et gérer ; 19-20 septembre.
- Agents chimiques CMR. Directives 2017/2398 : qu'est-ce que ça change ? ; 17 octobre.
- Addictions (hors tabac et alcool) en milieu professionnel ; 21 novembre.
- Horaires atypiques : comment adapter son alimentation ? 12-13 décembre.

#### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Faculté de Médecine (pôle Formation continue en santé)  
22 avenue Camille Desmoulins CS 93837  
29238 Brest Cedex 3  
Tél. : 02 98 01 73 89  
[fcs.medecine@univ-brest.fr](mailto:fcs.medecine@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## Formations de l'association Cœur et travail

Stages destinés aux médecins, infirmier(e)s, assistant(e)s en santé au travail et aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) 2019

### STAGES MÉDECINS

- Troubles métaboliques-pathologies endocriniennes. Paris, 16-17 septembre.
- L'électrocardiogramme en médecine du travail (niveau 1 - ECG 1). Lyon 7-8 octobre.
- Le cœur à l'effort (travail et sport). Paris, 25-26 novembre.
- La reprise du travail après un événement cardiovasculaire (niveau 1). Paris, 4-5 décembre.
- La reprise du travail après un événement cardiovasculaire (niveau 2 - Étude de cas cliniques). Paris, 6 décembre.
- Impact des nouvelles pratiques en cardiologie pour le maintien dans l'emploi. Paris, 6-7 décembre.
- La reprise du travail après un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un accident ischémique transitoire (AIT). Paris, 16-17 décembre.

### STAGES MÉDECINS, INFIRMIER(E)S ET PROFESSIONNEL(LE)S DE SANTÉ

- Urgences cardiovasculaires en entreprise. Paris, 14-15 novembre.
- Cardiofréquencemétrie. Paris, 21-22 novembre.

### INFIRMIER(E)S ET PROFESSIONNEL(LE)S DE SANTÉ

- Électrocardiogramme en médecine du travail - Formation infirmier(e)s. Paris, 3-4 octobre.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Cœur et travail  
27 rue La Bruyère  
75009 Paris  
Tél. : 01 42 80 10 28  
[contact@coeur-et-travail.com](mailto:contact@coeur-et-travail.com)  
[www.coeur-et-travail.com](http://www.coeur-et-travail.com)